

# ASSEMBLEE GENERALE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

SAMEDI 17 JANVIER 2026

## PROCES-VERBAL

367 rue Jules Guesde - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

<http://hdf.ffme.fr>

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF – APE 93122

Clubs présents et représentés :

| Nom de la structure         | Nombre de voix | Nom Représentant              |
|-----------------------------|----------------|-------------------------------|
| 7A BAPAUME                  | 122            | Perrine Béal                  |
| ACCES ESCALADE              | 288            | Caroline Larzul (Procuration) |
| AMIENS RIVERY ESCALADE      | 248            | Maxime Sueur                  |
| BAIE DE SOMME ESCALADE      | 54             | Gilles Damet                  |
| BOU'D'BROUSSE               | 299            | Caroline Larzul               |
| CHATEAU - THIERRY ESCALADE  | 99             | Marion Lebrun                 |
| CLUB ESCALADE DU BEAUVAISIS | 341            | Benjam Lhuilliez              |
| CONDE ESCALADE              | 51             | Sandrine Goffart              |
| DESVR'ESCALADE              | 93             | Margot Lecocq                 |
| ESCAL'AMANDINOISE           | 219            | André Bal                     |
| ESCALP LOUVROIL             | 164            | Christophe Duquennoy          |
| GOHELL' ESCALADE            | 66             | Fabien Peretti                |
| GRAVELINES GRIMP            | 113            | Hervé Harlay                  |
| GRIMPEURS COMPIEGNOIS       | 252            | Sebastien Hagez               |
| HENIN TEAM GRIMPE           | 206            | Antoine Bailly                |
| LACROIX ESCALADE            | 152            | Céline Gerard                 |
| LES GRIMP'TOUT              | 54             | Chloe Gardes                  |
| OPALE GLISSE                | 61             | Thomas Tardiff                |
| OUT'GRIMP                   | 209            | Fabien Dufossé                |
| SAC A POF                   | 570            | Annabelle Bourdeaud'Huy       |
| SUD OISE ESCALADE           | 229            | Alexandre Camus               |
| V.U.C. ESCALADE - MONTAGNE  | 242            | Eric Cattan                   |
| VADO ESCALADE               | 219            | Jeremy Warhem                 |
| VERTICALAIS                 | 268            | Fabien Dufossé                |
| WEPPES UP                   | 60             | Frédéric Rolland              |

Nous avons donc 25 clubs représentés pour 4679 licenciés représentés.

Ordre du jour :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ordinaire :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Vote du montant de la cotisation
- Vote du budget prévisionnel

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Elective :

- Élections et nominations
- Questions diverses

## **Ouverture de l'Assemblée Générale :** **Avant-propos :**

L'Assemblée Générale de la Ligue Hauts-de-France de la FFME s'est tenue le samedi 17 janvier 2026 à 14h, à la Maison Régionale des Sports de Villeneuve-d'Ascq.

Après vérification du quorum, l'Assemblée Générale est déclarée valablement constituée. La séance est ouverte par la présidence de la Ligue.

Celle-ci se déroule en présentiel à la Maison Régionale des Sports (367 rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve d'Ascq) et en distanciel sur Teams.

Cyril Plé, président de la Ligue Hauts-de-France de la FFME remercie les représentants des clubs pour leur présence et invite Sandra Berger, Secrétaire de la FFME (présente avec Julien Donnay – juriste de la FFME) à prendre la parole en introduction.

Pour des questions d'organisation, l'inscriptions des représentants et la vérification de leur pouvoir a été effectué en amont. L'émargement s'est effectué via Balotilo pour avoir un système commun. Balotilo servira également a voté pour l'ensemble des représentants de clubs inscrits.

Sébastien Hager a été désigné scrutateur par le Comité Directeur de la Ligue, sans opposition. Le quorum\* ayant été atteint, les travaux peuvent commencer.

**\*Quorum** : conformément à l'article 10 des statuts, « l'Assemblée Générale peut valablement délibérer lorsqu'au moins le tiers de ses membres représentant au moins le tiers des voix est présent ». Lors de l'Assemblée Générale, les représentants présents disposent de 4437 voix sur un total de 5700 voix et 25 clubs sont représentés. Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

## **Assemblée Générale Ordinaire**

### **Vote du bilan moral et du rapport d'activité 2025 :**

- Pour : 3818
- Contre : 0
- Abstention : 0

### **Vote rapport financier 2025 :**

- Pour : 4094
- Contre : 0
- Abstention : 152

### **Vote maintien de la cotisation à 8 euros :**

- Pour : 4305
- Contre : 0
- Abstention : 0

### **Vote budget prévisionnel 2025 :**

- Pour : 3811

- Contre : 0
- Abstention : 435

## **Assemblée Générale Elective**

### **Election au comité directeur de la Ligue d'un représentant de club homme :**

Nombres de voix :

- Théo Fourdrinier : 2246
- Nathan Martin : 1969
- Bulletins blancs : 2 (poids : 299)

Théo Fourdrinier est donc élu au comité directeur de la Ligue. Comme toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, il est également proposé à Nathan Martin de rejoindre la Ligue comme d'autres licenciés ont pu le faire.

---

### **Temps d'échange et de questions-réponses :**

#### **Questions – Réponses**

Les échanges suivants ont eu lieu sous forme de questions-réponses entre les représentants des clubs, les élus de la Ligue et les représentants fédéraux.

##### **1. Modalités de participation à l'Assemblée Générale fédérale**

**Christophe Duquennoy (Escalp Louvroil) :** « *Nous demandons à la future présidente de la Fédération d'étudier deux possibilités : permettre la participation à l'Assemblée Générale fédérale en visioconférence tout en maintenant le présentiel, et autoriser les procurations au sein d'une même fédération afin d'éviter des déplacements coûteux financièrement et écologiquement.* »

**Léo-Paul Larzul (Comité Territorial FFME Nord) :** « *Cette demande est d'autant plus forte que l'Assemblée Générale fédérale se tient systématiquement le week-end des régions, ce qui pose un réel problème de disponibilité pour les bénévoles.* »

**Exemple cité par les représentants :** « *L'augmentation de 10 € n'avait pas été présentée lors de la venue d'Alain Carrière à l'Assemblée Générale de la Ligue Hauts-de-France. Nous l'avons apprise après la période d'inscription, ce qui ne nous a pas permis de participer légitimement à la décision.* »

**Réponse de la présidence de Ligue / Fédération :** « *La demande est entendue. Toutefois, permettre le distanciel ou élargir les procurations nécessite une modification des statuts fédéraux, ce qui constitue un processus complexe. À ce stade, le présentiel reste à privilégier. Aucun engagement n'est pris en séance.* »

## 2. Para-escalade

**Jean Cheminade (Ligue Hauts-de-France FFME):** « *Quand le classement para-escalade sera-t-il pris en compte dans le classement national des clubs ?* »

**Réponse – Présidence FFME :** « *La question est prise en charge par la présidence de la FFME. Le sujet est identifié et fera l'objet d'un travail ultérieur. Si ça n'a pas été fait avant, il faut voir si ce n'est pas à cause des délégations. L'escalade n'a pas la même délégation que la para-escalade*»

## 3. Formations – Juges

**Éric Cattan (V.U.C. Escalade-Montagne) :** « *La formation de juge local en ligne est valable un an et coûte 10 €. Elle est préalable à la formation de juge N1. Pourquoi limiter cette validité à un an, alors que les formations suivantes sont parfois longues à organiser ?* »

**Réponse Cyril Plé :** « *Cette formation en ligne permet de juger sur une compétition. La durée limitée vise à garantir l'actualité des compétences, mais la remarque sur la durée est entendue.* »

## 4. Difficulté à trouver des juges

**Annabelle Bourdeaud'Huy (Sac a Pof) :** « *Il est difficile de trouver des juges. Pourquoi ne pas former des personnes non licenciées, ou proposer une licence à moindre coût ? Le club peut-il juridiquement offrir une licence ?* »

**Réponse de Julien Donnay (FFME) :** « *Un club peut offrir une licence à un bénévole sans difficulté juridique, tant qu'il n'y a pas de contrepartie exigée. En revanche, si une obligation de présence ou de rendement est imposée, cela peut être assimilé à un avantage en nature. Il est également possible de recourir au don, ouvrant droit à défiscalisation.* »

## 5. Objectif financier des formations

**Fabien Dufossé (Out'Grimp) :** « *Le but de la Ligue est-il de faire du bénéfice sur les formations ?* »

**Réponse – Cyril Plé :** « *Non. L'objectif est uniquement d'atteindre l'équilibre financier. À ce jour, le pôle formation est déficitaire.* »

**Question complémentaire :** « *Pourquoi observe-t-on une telle augmentation du coût des prestations ?* »

**Réponse :** « *Sur le terrain, les factures sont passées d'environ 1 500 € à plus de 2 000 €. Le nombre limité d'instructeurs réduit fortement la marge de négociation.* »

## 6. Évolution des tarifs de formation

**Benjamin Lhuilliez (Club Escalade du Beauvaisis):** « *Faut-il augmenter un peu tous les ans ou beaucoup tous les dix ans ?* »

**Réponse :** « *Une augmentation progressive et étalée dans le temps est préférable. Le constat de l'augmentation des coûts est arrivé récemment et n'a pas pu être lissé auparavant.* »

**Antoine Bailly (Hénin Team Grimpe) :** « *À combien sera la place pour la formation Initiateur SAE ?* »

**Réponse :** « *Le tarif passerait d'environ 250 € à 280 €. En fin d'année, un reversement partiel pourrait être effectué si la commission formation n'est pas déficitaire.* »

## 7. Passeports et prérequis

**Thomas Tardiff (Opale Glisse) :** « *Quand organiser le passage du passeport bleu afin qu'il soit validé avant la formation Initiateur SAE ?* »

**Réponse :** « *Une réflexion sera menée afin de proposer des dates cohérentes avec les formations nécessitant le passeport bleu comme prérequis.* »

## 8. Fresque et actions de sensibilisation

**Eric Cattan :** « *Y a-t-il un intérêt à présenter la fresque lors d'une compétition ?* »

**Réponse :** « *Oui, cela peut être pertinent. La présentation est rapide (entre 5 et 20 minutes) mais nécessite une personne formée.* »

## 9. Partenariats et communication

**Éric Cattan :** « *LinkedIn est plutôt orienté entreprise. Peut-on utiliser ce média pour développer les partenariats ?* »

**Réponse :** « *Oui, LinkedIn peut être un outil pertinent pour le développement de partenariats.* »

**Question complémentaire :** « *Comment faire pour que le national parle aussi de nos partenaires régionaux ? Pourquoi Allianz n'est-il jamais partenaire lors de nos événements régionaux ?* »

**Réponse :** « *Certains partenariats sont contractualisés au niveau national et ne peuvent pas être déclinés régionalement. Allianz dispose toutefois d'une organisation*

déconcentrée : une plaquette de correspondants régionaux sera transmise par la Fédération afin de faciliter les contacts locaux. »

## 10. Partenariat NR Holds

**Thomas Tardiff** : « Quelles sont les modalités du partenariat avec NR Holds ? »

**Réponse** : « Le partenariat prévoit la mise à disposition de 10 kg de prises lorsqu'un club organise une compétition, ainsi qu'un tarif préférentiel. »

## 11. Subventions et équilibre budgétaire

**Benjamin Lhuilliez** : « Peut-on disposer de ce type de documents avant l'Assemblée Générale ? Comment assurer un retour à l'équilibre dans un contexte de baisse des subventions et de stagnation du nombre d'adhérents ? »

**Réponse** : « L'augmentation des tarifs de formation doit permettre de générer davantage de recettes. L'objectif est également de recruter un Agent dont l'activité pourrait devenir financièrement bénéficiaire. La Ligue poursuit par ailleurs activement la recherche de subventions et dispose de fonds propres, tout en restant vigilante pour les années à venir. »

**Question complémentaire** : « Le stage multi-activité est déficitaire. Faut-il continuer à le porter au niveau de la Ligue ? »

**Réponse** : « Cette question est en cours de réflexion. À terme, ce dispositif pourrait ne plus être porté par la Ligue s'il reste déficitaire. »

## 12. Haut niveau

**Benjamin Lhuilliez** : « Le haut niveau est-il toujours déficitaire ? »

**Réponse** : « Oui. Il n'y a pas de rentrée financière associée au haut niveau, ce qui explique ce déficit structurel. »

## 13. Subvention ANS

**Question Frédéric Rolland (Weppes Up)** : « Pourquoi certains dossiers de subvention ANS, validés par la Ligue, ont-ils reçu un avis négatif de la Fédération, sans explication claire ? »

**Réponse – Fédération** : « Les clubs sont invités à déposer des demandes plus importantes, en rappelant que les projets doivent prévoir des dépenses au moins deux fois supérieures au montant de la subvention demandée. Il est possible de poser des questions via l'adresse mail dédiée. Les remarques concernant des documents non à jour lors de l'ouverture de la campagne ont été prises en compte par la Fédération. »

Fin de l'Assemblée Générale à 17h03.

Procès-verbal d'Assemblée Générale établi le 22 janvier 2026.

Cyril PLE, Président



Pour la Ligue Hauts-de-France  
Véronique Chevalier, Secrétaire



367 rue Jules Guesde - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

<http://hdf.ffme.fr>

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF – APE 93122